

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Creil, le 7 mars 2018

La ville de Creil et SFR annoncent l'arrivée de la fibre optique

Aujourd'hui, **Jean-Claude Villemain**, Maire de Creil, Conseiller départemental de l'Oise, et **Salvatore Tuttolomondo**, Directeur des relations régionales Hauts-de-France de SFR, annoncent l'arrivée de la fibre optique à **Creil**. Deux ans après le lancement des travaux, plus de 45% des foyers creillois sont éligibles à la fibre optique (FTTH), soit **6 900 logements et locaux professionnels** pouvant bénéficier de débits 50 fois plus rapides que ceux permis par l'ADSL.

Ces ouvertures vont se poursuivre dans le respect des règles imposées par le Plan France Très Haut Débit avec pour objectif que d'ici 2020, **les 14 600 logements et locaux professionnels** Creillois soient éligibles à la fibre.

Dans le cadre de l'accord national sur le déploiement de la fibre en Zones Moins Denses (ZMD) signé en 2011, SFR a été désigné pour être le seul opérateur à déployer le réseau FTTH (Fiber To the Home) sur Creil avec la possibilité, pour les autres opérateurs, de co-investir et proposer ainsi également leurs offres commerciales.

SFR, numéro 1 de la fibre⁽¹⁾ en France

Selon le baromètre *La Fibre des Territoires* SFR / Harris Interactive⁽²⁾, plus de 9 Français sur 10 considèrent qu'un territoire connecté est synonyme de modernité et de dynamisme, qu'il s'agit d'un territoire attractif et facile à vivre. L'accès au Très Haut Débit fixe en fait l'un des critères clés.

Déjà doté de la première infrastructure fibre (FTTH/FTTB) de France avec près de 11 millions de prises éligibles (au 31 décembre 2017), SFR confirme son leadership et continuera d'animer le marché grâce à sa dynamique de déploiements qui permettra d'apporter la fibre optique au cœur des territoires.

L'usine de production mise en place pour améliorer la couverture et la performance de ses réseaux continuent de porter leurs fruits. SFR est classé en première position pour les débits descendants des connexions Internet fixes, toutes technologies confondues, pour le 3ème trimestre consécutif, mesuré par le baromètre nPerf⁽³⁾.

Engagé aux côtés des collectivités depuis la première heure, Altice-SFR entend rester un partenaire de premier plan et étudiera, en pleine concertation avec elles, les projets de déploiements à venir dans les territoires pour lesquels seront lancés des appels à manifestation d'engagements locaux, comme annoncé par le Gouvernement.

Les bénéfices de la fibre à 1 Gbit/s

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent



considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

Les temps de chargement avec la Fibre à 1Gbit/s se réduisent considérablement et deviennent 50 fois plus rapides qu'avec l'ADSL. A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes en ADSL ou encore une saison de série de 10 épisodes (5 000Mo) en 50 secondes, contre 45 minutes en ADSL.

Comment équiper son logement en Fibre optique ?

Quel que soit le type de logement, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?

Il est possible de vérifier l'éligibilité de son foyer et souscrire à l'offre Fibre SFR de 3 façons :

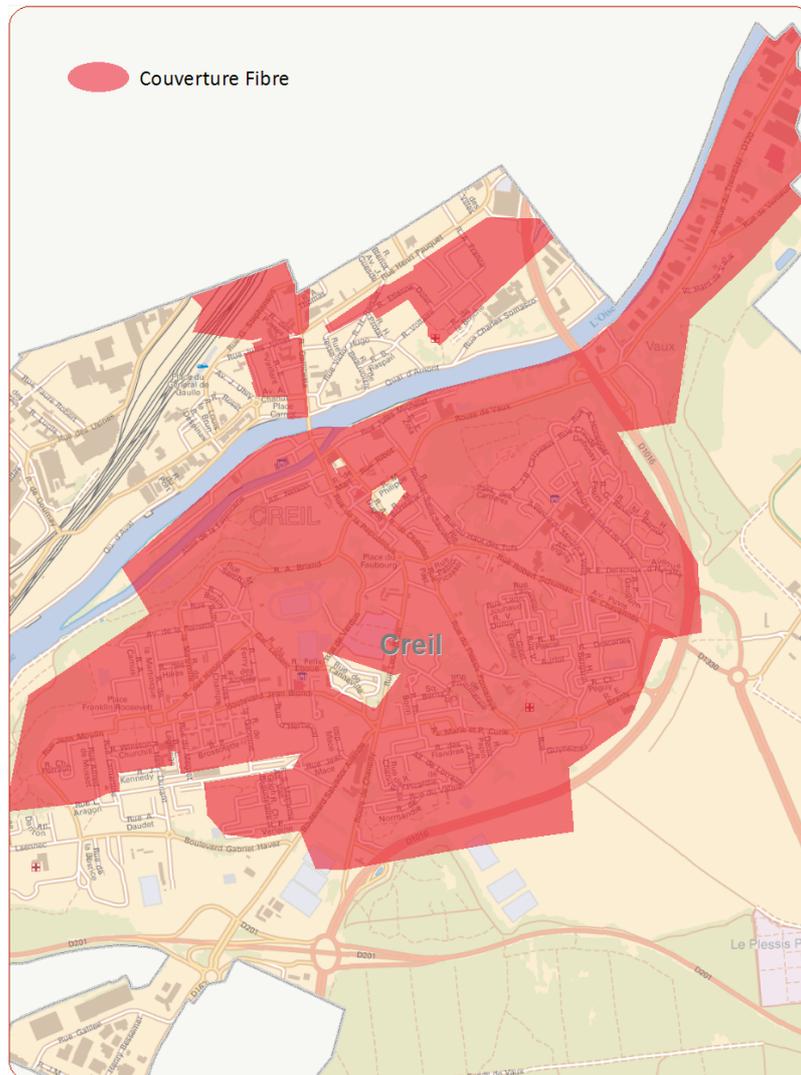
- En saisissant son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/>
- En appelant le 1099 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- En se rendant dans une des boutiques SFR les plus proches : centre commercial Auchan 110 avenue de l'Europe à Nogent-sur-Oise ou centre commercial Cora, route nationale 16 à Saint-Maximin. Le contenu détaillé des offres est également disponible sur sfr.fr

⁽¹⁾ Fibre avec terminaison coaxiale ou optique selon éligibilité

⁽²⁾ Le baromètre La Fibre des Territoires - SFR / Harris Interactive est disponible sur sfr.com

⁽³⁾ Pour accéder à l'intégralité de la synthèse réalisée par nPerf : <https://www.nperf.com/fr>

Carte de couverture Fibre optique à Creil



À propos de SFR Group - www.sfr.com

SFR est la filiale du Groupe Altice en France. Fondé en 2001, Altice est un groupe international, acteur de la convergence entre les télécoms, les contenus, les médias, le divertissement et la publicité.

Altice propose des produits et services innovants, qui étendent le champ des possibles pour ses 50 millions de clients grâce à des réseaux fibre et mobile ultra performants. Le groupe permet à des millions de personnes de vivre leurs passions en proposant des contenus originaux, des programmes TV de grande qualité, des chaînes d'information internationales, nationales et locales. Altice diffuse en live les plus grandes compétitions sportives et permet à des millions de clients de profiter des médias et divertissements les plus populaires. Altice innove en matière de technologies grâce à ses « Altice Labs » répartis à travers le monde. Altice met en contact des marques leaders et leur audience à travers des solutions publicitaires haut de gamme. Altice est également un fournisseur mondial de solutions digitales pour tous ses clients entreprises.

Altice est présent sur 10 territoires, de New York à Paris, de Tel Aviv à Lisbonne, de Saint-Domingue à Genève, d'Amsterdam à Dallas. Altice (ATC & ATCB) est coté sur Euronext Amsterdam

Contact presse SFR : Stéphanie Claudel - Tél : 06 26 49 33 05 stephanie.claudel@sfr.com Twitter: @Sclaude157

Contact ville de Creil : Johann Lucas – Tél : 03 44 29 52 41 johann.lucas@mairie-creil.fr

